

Wolfgantzen

VOUS INFORME



N° 16 AVRIL 2019

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

La municipalité a procédé, comme chaque année à la même période, à l'approbation du compte administratif 2018 et à la validation des choix budgétaires de l'année en cours. Le compte administratif de l'année présente une situation de clôture en excédent de 351 001,64 € en fonctionnement et de 614 306,97 € en investissement. Compte-tenu des nombreux investissements réalisés et en cours, cette situation peut paraître exceptionnelle, mais elle est la résultante d'une gestion rigoureuse des deniers publics par vos élus.

Cette gestion saine nous permet d'entrevoir l'avenir avec sérénité et, au contraire d'un nombre important de commune, une nouvelle fois pour 2019, de ne procéder à aucune hausse de la fiscalité locale.

Cette capacité financière nous permet aussi pour cette dernière année de mandat de mener plusieurs chantiers dont celui de la rénovation de l'école primaire dont l'état de vétusté nécessite de coûteux investissements, la dernière tranche de rénovation des trottoirs de la rue Principale, la création de la rue des Ecureuils, le remplacement des luminaires de l'éclairage public (1^{ère} tranche), etc.

En abordant le thème de l'éclairage public, nous avons promis qu'au bout d'une année de fonctionnement nous ferions le bilan de l'effet de la coupure nocturne. Ce bilan est économiquement bon puisqu'il permet une thésaurisation de l'ordre de 4 000 €. Cette année de test nous a également permis de cerner au mieux les questions de sécurité des automobilistes et des piétons, liées partiellement à l'absence de signalétique horizontale adaptée, ainsi que le sentiment d'insécurité pouvant être ressenti. La prise en compte de ces éléments nous amène à abroger prochainement la coupure nocturne en privilégiant la mise en place d'équipement permettant la réduction de puissance, point par point, voire dans un second temps la coupure d'un luminaire sur deux.

Il m'est également agréable de vous informer que le Département a prévu de rénover le revêtement de la RD29 (rue Principale) courant du 2^{ème} semestre de l'année. Nous bénéficierons, par conséquent, d'une nouvelle chaussée prise en charge intégralement par le Conseil départemental.

Comme vous pouvez le constater, l'équipe municipale sera encore, pour cette dernière année, fortement mise à contribution pour mener à terme les projets qui, nous l'espérons, amélioreront votre quotidien.

Je souhaite aussi vous mettre en garde contre les conduites dangereuses, liées aux vitesses excessives dans les rues de notre village, dont nombreux d'entre vous me font part.

Bien sûr, il est grisant d'être au volant de sa voiture, d'appuyer sur la pédale d'accélérateur et de profiter de ce plaisir de la vitesse, de cette liberté de déplacement ; bien sûr, il est facile d'oublier les restrictions de vitesse quand le matin, on essaie de gagner quelques minutes, quand le temps passe vite et qu'il faut se rendre chez la nounou, à l'école et au travail ; bien sûr, il est parfois difficile d'être toujours vigilant face à notre vitesse, le soir quand on rentre chez soi, après une longue journée et qu'on est pressé de retrouver les siens, ou pour éviter d'être en retard pour un rdv ou une réunion.

Autant de bonnes excuses qui n'en sont pas quand on connaît les conséquences de ces actes. N'oubliez pas les dangers qui peuvent survenir. Une erreur de pilotage et un petit écart de trop, une chaussée glissante, un animal, une inattention mais aussi un problème mécanique... La vitesse devient alors un facteur très aggravant des conséquences d'un incident ou d'un accident.

Des limitations de vitesse ont été installées pour la sécurité de chacun parce qu'il y a des dangers et que les conséquences pourraient être catastrophiques pour les familles touchées et pour toute notre commune. Toutes les règles de sécurité sont des garde-fous pour vous protéger de vous-même et des autres. Je vous demande non seulement de les suivre mais d'être acteurs de votre vie et de vos choix et d'être responsables dans vos actes. Alors, à chaque conducteur de respecter ces règles, de respecter les autres et de se protéger lui-même.

Très bonne lecture et à bientôt.

Votre Maire
François KOEBERLE



Les délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 mars 2019

➤ Le compte administratif a été adopté à l'unanimité. La section de fonctionnement affiche pour l'exercice 2018 un résultat de fonctionnement de 351 001 € et un résultat d'investissement de 614 307 €, soit un excédent global de 965 308 €. Aucune dette n'étant enregistrée dans le passif de la commune, cette situation permettra à la municipalité de mener à termes les opérations en cours et d'envisager avec sérénité les projets 2019, malgré les diminutions subies de la fiscalité.

➤ Le compte de gestion pour l'année 2018 établi par le trésorier de Neuf-Brisach, en tout point conforme au compte administratif, est approuvé sans observations.

➤ Il a été décidé que les tarifs communaux de la salle polyvalente, des concessions du cimetière restent inchangés et une enveloppe de 1 000 € a été votée pour distinguer les lauréats au concours des maisons fleuries.

➤ Concernant les marchés lancés, les conseillers sont informés de l'attribution du marché concernant l'entretien des chaufferies des Bâtiments Publics à la société STIHLE et de l'attribution des marchés Contrôle technique et SPS pour la rénovation de l'école respectivement aux sociétés DEKRA et APAVE.

➤ Les conseillers se sont prononcés favorablement à la fusion du Syndicat Mixte du Quatelbach Canal Vauban avec le Syndicat Intercommunal du Muhlbach, le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du Giessen et le Syndicat Intercommunal de la Blind et du Canal de Widensolen, par création du Syndicat Mixte des cours d'eau et canaux de la Plaine du Rhin et sur les nouveaux statuts dont pourrait se doter le nouveau syndicat.

➤ Les observations des conseillers issues du débat d'orientation sur le PADD du PLUI sont transmises à la Communauté de Communes. Plusieurs réunions publiques seront organisées par la Communauté de Communes entre le 18 mars et le 25 avril pour présentation du zonage, des règles et des orientations d'aménagement et de programmation du futur PLUI.

Séance du 4 avril 2019

Le conseil municipal s'est réuni en présence de Mme Christine VEILLARD, Trésorière.

Lors de cette séance, le Conseil a adopté le procès-verbal de la séance du 5 mars 2019 et a délibéré sur les différents points relatifs à la gestion de l'exercice 2019.

Suite aux explications données et à la bonne santé financière de la commune, il a été décidé de maintenir les taux de fiscalité à 9,22 % pour la taxe d'habitation, 10,64 % pour la taxe foncière bâtie et 49,49 % pour la taxe foncière non bâtie. Le produit fiscal prévisionnel s'établit à 252 796 euros.

Les conseillers ont également adopté les subventions à verser aux différentes associations qu'elles soient communales ou extérieures. Le montant de l'enveloppe allouée est de 12 000 €. On note toutefois la volonté de la municipalité de participer plus fortement à l'association humanitaire d'entraide sociale « Les restaurants du cœur de Neuf-Brisach » par le versement d'une aide fixée à 1 euro par habitant.



Au niveau budgétaire, les conseillers ont adopté à l'unanimité les réalisations à venir. La section de fonctionnement présente un solde de 1 102 825,64 € en recettes pour 751 824 € en dépense, soit un sur-financement de 351 001,64€.

La section d'investissement s'équilibre à la somme de 1 151 348,97 €. Les principales réalisations de l'année concernent la rénovation de l'école primaire, la réalisation de la voirie rue des Ecureuils, l'aménagement de parkings complémentaires mitoyens à l'opération de construction de logements locatifs au Centre bourg, le remplacement de l'ensemble des luminaires des lotissements de l'Arbre vert, Floréal I et II ainsi que de la rue des Vosges par des luminaires LEDS, la réalisation de la dernière tranche de rénovation des trottoirs rue Principale et le remplacement de l'ensemble du mobilier et du matériel informatique de l'école primaire.

Concernant la réforme en cours qui souhaiterait que les recettes liées à la vente de bois fassent l'objet d'un encaissement par les services de l'ONF en lieu et place de la DGFIP pour la commune, les conseillers à l'unanimité s'opposent à cette procédure et souhaitent le maintien du principe actuel. En action de contestation, il est décidé de réduire au maximum les travaux forestiers pour l'année 2019.

Information est donnée aux conseillers :

- Sur l'évolution de la carte scolaire pour la rentrée 2019 et des incidences de cette dernière sur le fonctionnement des classes de l'école primaire ;
- Sur la volonté du Département de rénover l'ensemble du revêtement de la RD29 (rue Principale) courant du 2^{ème} semestre de l'année.

BUDGET 2019

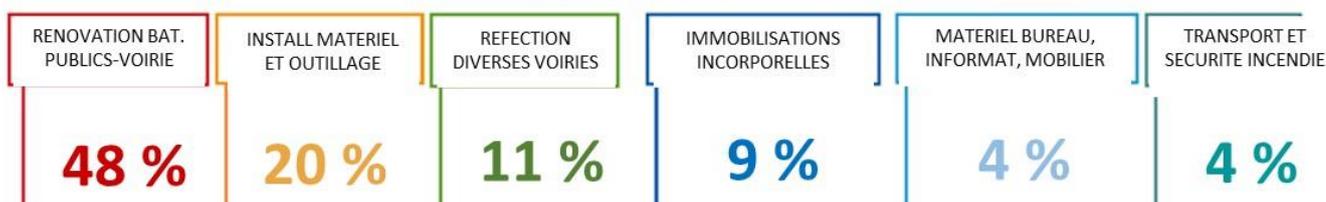


INVESTISSEMENT

RECETTES

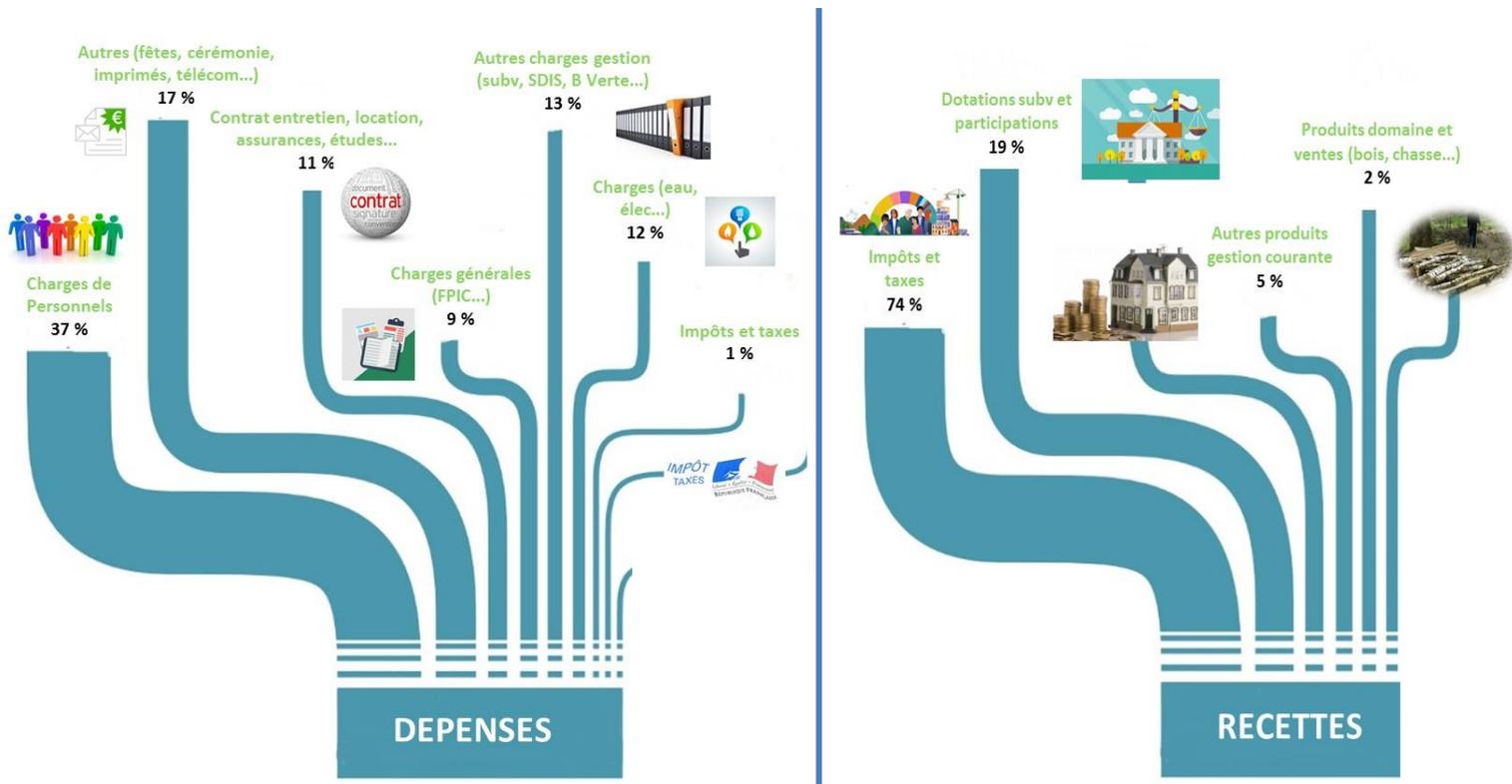


DÉPENSES





FONCTIONNEMENT



VIE MUNICIPALE

PERISCOLAIRE POMME D'HAPPY

Le PÉRISCOLAIRE



Au périscolaire, les vacances de février étaient consacrées au thème « Les métiers qui nourrissent ».

Quoi de plus logique pour Annabelle TAUBENBERGER, Directrice, que d'aller voir Bernard SCHEER, patron du restaurant Kastenwald. Au départ, il était juste prévu d'emmener les enfants manger sur place mais voilà que M. SCHEER va plus loin et propose de faire découvrir aux enfants comment fonctionne un restaurant et de leur faire visiter l'envers du décor, la cuisine.



Aussitôt dit, aussitôt fait. Les enfants ont été accueillis de 11h30 à 14h30 au restaurant du village. Les plus grands ont préparé le repas en cuisine avec Charlotte, chef cuisinier, et les petits ont confectionné un dessert.



Les petits plats ont été dégustés tous ensemble, moment convivial suivi d'une petite fête.

Les adultes ont également passé un très agréable moment. Il est dit qu'ils reviendront avec grand plaisir.

Un grand merci à tous.

CORPS DES SAPEURS-POMPIERS



Tu as l'esprit d'équipe ?

Tu souhaites te former aux missions d'urgence et aux secours ?

Tu souhaites rendre service et agir pour les autres ?

Alors rejoins le Corps de Première Intervention de Wolfgantzen

Contacte le Chef de Corps Lt Favry Yann

cis.wolfgantzen@gmail.com

Tél : 03-89-72-56-43





ASSOCIATION DE QUILLES

Les quilleurs de LIEBHERR ont organisé le 31 mars la finale du tandem St Gall dans leurs locaux sous la salle polyvalente. 20 équipes se sont affrontées durant la journée et la remise des prix a été effectuée par M. Christian KIENTZLER, Président de la Fédération Française de Bowling et de Sports de Quilles, accompagné de l'Adjointe au Maire Yvette CORNIAUX.

Le Club de Quilles LIEBHERR compte aujourd'hui 52 licenciés. Si vous êtes intéressé par ce sport, n'hésitez pas à vous rendre à la piste de quilles.



INFOS UTILES

SITE INTERNET « SENAT JUNIOR »



6-12 ans | 13 ans et + | L'ACTU | LES DOSSIERS | LES JEUX | LES VIDÉOS | LE DICO

Partager !



ACTUS



11 mars 2019
Qu'est-ce que le Brexit ?
→ Lire la suite

DOSSIERS



4 juillet 2018
Aux grands hommes (et aux femmes illustres), la Patrie reconnaissante
→ Lire la suite

VIDÉOS



Pour tout comprendre sur l'histoire du Sénat à travers les siècles



Ce site a été mis en ligne comme outil pédagogique pour les parents et les enseignants afin de faciliter l'apprentissage, par les jeunes, de l'éducation civique.

Il est construit pour s'adapter aux différentes tranches d'âges du public visé et se compose d'actualité, de dossiers thématiques, de jeux et de vidéos.

Son contenu est informatif et apolitique. Il s'agit d'un outil informatique, ludique et interactif, **mis à disposition par le Sénat, pour les enfants à partir de 6 ans.**

Site : <http://junior.senat.fr>.

COMMUNIQUÉ DE LA POLICE NATIONALE

Renseignements : 03.87.16.13.69 ou info-police-recrutement-metz@interieur.gouv.fr

Téléchargement des dossiers d'inscription : www.lapolice.nationale.recrute.fr



AGENDA

1 ^{er} mai	Fête du Muguet à NEUF-BRISACH
25 mai – 20h30	Concert prestige « Strasbourg brass band » à VOGELGRUN
8 juin	Soirée Tartes flambées - Pompiers WOLFGANTZEN
9 juin	Marché aux puces - Pompiers WOLFGANTZEN
21 juin	Fête de la musique - VOLGELSHEIM
14 et 15 juin – 21h00	Parades musicales – Stade municipal de BIESHEIM
23 juin	Marche gourmande - HEITEREN
5 juillet	Soirée guinguette - Don du sang WOLFGANTZEN
12 juillet	Fête nationale – Soirée bœuf à la broche - VOLGELSHEIM
21 août	Don du sang - WOLFGANTZEN

Manifestations et informations : www.tourisme-paysrhinbrisach.com



ETAT CIVIL

NAISSANCES

Evan PETERSCHMITT, né le 23/01/2019



Erica GEHANT, née le 06/02/2019



ANNIVERSAIRES

M. Fernand BOLLIN, 85 ans le 20/03/2019



Mme Maria HEUMANN, 85 ans le 07/03/2019

UNE PENSEE POUR...

Mme Monique BERNIGAUD, décédée le 07/01/2019

Mme Lucie HOFFERT, doyenne du village, décédée le 09/04/2019

